

Directions de l'Aménagement Urbain et  
de la Transition Ecologique  
Direction de l'Espace Public  
Service Parc Automobile  
JPB/FDV/FB/SR

N°447/2022

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET :** Signature avec la société Diac Location d'un contrat de location de batteries pour un véhicule électrique, Immatriculé EH-320-TY.

**Le Maire de la Commune de Gonesse,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

**Considérant** l'acquisition en 2016 par la commune de Gonesse d'un véhicule électrique de marque Renault KANGOO ZE immatriculé EH-320-TY et le besoin de renouveler le contrat de location des batteries pour une période de 60 mois,

**Considérant** l'offre du groupe DIAC Location proposant une location mensuelle des blocs batteries du véhicule pour un montant de 64,80 € TTC pour un kilométrage annuel de 7500Kms, et 4 € par 100Kms supplémentaires.

**DECIDE**

- **De Signer** avec la société DIAC Location, 14 avenue du Pavé-Neuf 93168 Noisy-le-Grand le contrat joint à la présente décision ;
- **De lui régler** la somme de 64,80 € TTC mensuelle pour une période de 60 mois ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil Municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 9 décembre 2022.

**Le Maire,**



**Jean-Pierre BLAZY**

Le Maire soussigné, ATTESTE  
que le présent acte a été reçu en  
Sous-Préfecture, le : **19 DEC. 2022**

Mis en ligne, le : **20 DEC. 2022**

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Corine TAILLER  
**Vincent BRYCHE**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Signature avec la société Diac Location d'un contrat de location de batteries pour un véhicule électrique, Immatriculé EH-320-TY.

Date de décision: 09/12/2022

Date de réception de l'accusé 19/12/2022

de réception :

Numéro de l'acte : 2022DECISION447

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20221209-2022DECISION447-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Décision 447.pdf ( 99\_AI-095-219502770-20221209-2022DECISION447-AI-1-1\_1.pdf )

